



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12/02/2023
A 18H45

L'an deux mil vingt-trois, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'annexe de la mairie, sous la présidence du Maire Ludovic POCHON

Présents :

1. M. POCHON Ludovic,
2. M. PRUVOST Jean-Claude,
3. M. GEHIN Xavier,
4. M. MOURLET Thibaut,
5. M. LAGRUTTA Nicolas,
6. M. HENRION Frédéric,
7. Mme Marie-Agnès SAUPIQUE,
8. Mme PECHEUX Aurore,
9. Mme OTHELET Myriam's,

Excusés :

10. Mme VAROQUIER Blandine donne procuration à M. POCHON Ludovic

Absent(e)s :

11. M. HURLAIN Francis,
12. Mme FICHAUX Magali
13. M. HURLAIN Jérémy,

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du/de la secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 18/12/2023
3. Proposition achat tracteur tondeuse (**délibération**)
4. Réparation et protection des vitraux de l'église (**délibération**)
5. Changement fenêtres logement communal (**délibération**)
6. Travaux bâtiments industriels SIBA (**délibération**)
7. Fleurissement de la commune
8. Questions diverses

1. Désignation du secrétaire de séance : **M. Frédéric HENRION**

~~~~~

2. **Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 18/12/2023**

POUR A L'UNANIMITÉ

~~~~~

3. Proposition achat tracteur tondeuse

Monsieur Le Maire informe l'assemblée délibérante que le tracteur tondeuse KUBOTA acheté en 2012 est vieillissant et nécessite chaque année des réparations importantes. Par ailleurs lors de la commissions travaux et embellissement du 02/02/2024, il a été envisagé son remplacement.

De ce fait, Monsieur Le Maire présente les devis ci-dessous :

Fournisseur	Modèle	Coupe	Bac en l	Kit circulation	Carte grise et immat.	Mutching	Prix HT
ROCHA	G FERRARI T4	150	1.300	Inclus	Offerte	Inclus	33.000 €
	KUBOTA F391	152	900		Offerte		38.155 €
COLLET	ISEKI SF237HD152VR	152	920			Inclus	32.000 €
TERRA	JDI 1570	152	600	Inclus			52.800 €
	JDI 1580	152	900	Inclus			56.300 €

Monsieur Renaud BAUDETTE agent technique de la commune est venu présenter les caractéristiques de ces tracteurs et précise que lui et son collègue M Jean-Pierre COYARD ont pu tester les tracteurs G FERRARI T4 et ISEKI SF237HD152VR et qu'ils ont une préférence pour le modèle ISEKI pour sa maniabilité et son efficacité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide de retenir la proposition de de l'entreprise COLLET pour un tracteur tondeuse de marque ISEKI SF237HD152VR au prix de 32.000 € H.T et autorise Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.



4. Réparation et protection des vitraux de l'église

Monsieur le Maire rappelle que les vitraux de l'église ont besoin d'être réparés ainsi que les toitures de deux bâtiments à la Siba,

Considérant le coût des travaux à réaliser concernant les deux points ci-dessus, Monsieur Le Maire demande l'autorisation de solliciter différents organismes compétents afin d'obtenir des subventions concernant ces travaux selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RESSOURCES		
Nature des dépenses par principaux postes	Montant HT	Nature des Ressources	Montant sollicité HT	%
Travaux		Aides publiques		
DEVIS Entreprise SALMON	39.516,80 €	DETR	23.710,08 € €	60 %
DEVIS SAS LEFORT	8.640,00 €	DETR	5.184,00 €	60 %
		FONDS PROPRES	19.262,72 € €	40 %
Total dépenses	48.156,80 €	Total des recettes	48.156,80 €	100 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, autorise Monsieur le Maire :

- à faire toutes les demandes de subventions auprès des organismes compétents,
- accepte le plan de financement ci-dessus et autorise le Maire à modifier ce dernier au cas où il trouverait d'autres subventionnements,
- à signer tous documents se rapportant à ces dossiers.



– **Changement fenêtres logement communal**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le logement N°2 au 62 rue Bancelin est en cours de rénovation et que les fenêtres doivent être changées. Nous avons une proposition de devis de la MENUISERIE THOMAS 51 pour un montant de **3.983,24 € TTC** mais nous attendons un devis de la société HABITAT 55. Monsieur le Maire demande l'autorisation de pouvoir choisir entre les deux fournisseurs suivant le meilleur devis (rapport, qualité, prix).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à **l'unanimité**, autorise Monsieur le Maire à signer un des deux devis et à faire exécuter les travaux



– **Fleurissement de la commune**

Monsieur le Maire informe qu'un devis a été fait auprès des PEPINIÈRES DEFONTAINES pour un montant 1.663,05 € TTC pour le fleurissement des entrées Est et Ouest de la commune ainsi que les divers bacs (auges, etc..) présents dans le village et qu'il va être signé prochainement.



7. Questions diverses :

- La commune de Ste Menehould nous a fait parvenir un arrêté municipal interdisant le stationnement des poids lourds de plus de 3,5 tonnes sur le Chemin du Bois d'Epense de 16h30 à 6h00. Il prendra effet dès que les panneaux d'interdiction de stationner seront mis en place.
La RVA à informer les transporteurs de cette interdiction, et les a orientés vers le parking de la Biesme pour se garer.
- M. le Maire rappelle que nous avons commencé la stérilisation des chats errants avec l'aide de la fondation Brigitte Bardot qui nous subventionne sur un nombre limité de chats. Il informe l'assemblée qu'une convention devrait être signée avec l'association 30 millions d'amis qui subventionnerait la stérilisation des chats errants pour moitié du coût engagé par la commune.
- M. le Maire fait part de la venue d'un marchand de fruits et légumes M Damien MAZURIER sur la place du village à compter du 07/03/2024 pour vendre ses produits tous les jeudis soir.
- M. le Maire avise le Conseil Municipal qu'une rencontre entre les Maires de la Vallée et un représentant de la mutuelle MUTUA est prévues pour éventuellement venir faire des permanences sur ces communes pour présenter leurs contrats aux habitants de la Vallée. M. Le Maire rappelle que MUTUA intervient déjà sur la commune de Clermont en Argonne.
- M. le Maire annonce que le panneau lumineux de sécurisation au-dessus du passage à niveau près de l'école a été changé.
- Un rendez-vous est fixé au 05/03/2024 avec le nouveau responsable du service adressage de La Poste.
- Une réunion avec la société SETRS au sujet de la sécurisation des entrées du village.
- En ce qui concerne les travaux de la traversée du village, une demande de DETR sera déposée en 2025 car le Syndicat de l'eau doit faire des démarches pour travaux avant.

Séance levée à 20h10

Le secrétaire de séance